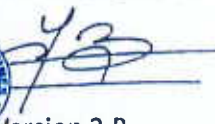


 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Plan communal de sauvegarde	Délibération du Conseil Date :   Version 2.B
INTRODUCTION ○○○○		

Risque

ALEA CLIMATIQUE

Tempête

Le 26 décembre 1999, après des fêtes de Noël calmes, sereines et joyeuses, s'abattait sur la France une tempête d'une rare violence que les modèles de météo France ne pouvaient à l'époque pas prédire.

En ce dimanche matin, jour de marché pour la Commune de Saint-Mammès, les vents atteignaient des vitesses record de 153 km/h. Réduisant à néant le travail de toute une vie pour certain, les dégâts consécutifs à cet épisode (épiphénomène court dans le temps mais de forte intensité) sont très importants, voire au-delà, le terme approprié étant catastrophique.

Les dégâts sont de plusieurs natures :

- **Matériel** : des toitures se sont littéralement envolées pour certaines, des cheminées sont arrachées, des fenêtres ont éclaté sur la pression du vent, des routes sont coupées, etc.
- **Ecologique** : des bois entiers sont ravagés, les arbres sont couchés et les troncs ont explosé
- **Social** : des personnes doivent être hébergées chez des voisins plus chanceux ou des proches
- **Financier** : des dégâts ne seront pas pris en compte par les assurances par défaut de garantie sur les biens (manque de facture par exemple)

Fort heureusement, on ne dénombrera aucun blessé sur le territoire et les Mammésiens resteront prudemment chez Eux en attendant que la tempête passe pour évaluer les dégâts seulement après la séquence de déchaînement.

Les services municipaux sont sur le pied de guerre rapidement pendant la tempête pour commencer à organiser les secours. Le policier municipal préviendra 3 adjoints pour qu'ils mettent en place un poste de commandement centralisateur.

	Saint-Mammès	Délibération du : Version : 2 Indice : b
--	---------------------	--

Plus d'électricité, plus de portables et pas de téléphone filaire au bout d'une 1 heure (faute d'autonomie des batteries du central télécom !). 90% des Administrés seront réalimentés dès le dimanche soir 26 décembre à 20h ; 99% le lundi 27 décembre à 17h. Seuls 1% des habitations devront attendre le mercredi soir à 18h pour retrouver la lumière. La solidarité entre voisins fonctionne à fond et les rallonges électriques fleurissent entre les maisonnées !

Cet épisode aura laissé une vision apocalyptique de la commune avec des gens « sur les nerfs » et un **sentiment d'isolement profond**, les secours étant en termes de moyens bien en deçà des besoins nécessaires. Les services municipaux bien que mobilisés en partie sont peu nombreux. Pour les plus éloignés, ils rencontrent des difficultés pour rejoindre le PCC. Le manque de moyens de communication (téléphone notamment rend difficile la coordination des équipes. Le pire : **ON NE SAIT PAS SI CELA PEUT RECOMMENCER DANS UN LAPS DE TEMPS COURT !**

Pourtant, chacun remerciera l'autre pour son dévouement. Ce sera donc une formidable épopée humaine.

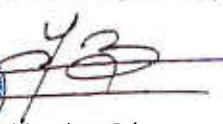
Mais cela aura montré aussi nos lacunes et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer notre organisation : plan de maintenance du central téléphonique, stock de piles, tableau et feutres, etc.

Les fiches-réflexe suivantes permettent en fonction du niveau d'alerte, de prévoir et anticiper les difficultés et de mettre en œuvre les dispositions nécessaires et suffisantes pour gérer au mieux ce genre de crise majeure.

	Saint-Mammès	Délibération du : Version : 2 Indice : b
--	---------------------	--

 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE TEMPÊTE Niveau 1	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Jaune  <i>(alerte Préfecture)</i>		

Responsable	Action	Personnes concernées
Préfecture	Envoi mail Appel téléphonique	Accueil Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N1 : « Veille » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} Adjoint (DOP) CM délégué en charge de la communication (RCOM) Directeur Général (DGS) Responsable des bâtiments (DST) Entreprise de communication (CCOM)
DGS (Responsable des Actions Communales – RAC) Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel – REOP)	Vérification : - Tronçonneuses - Echelles - Disponibilité Agents - o Technique - o Administratif - Sonalerte	DST DST DGS Police municipale
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS) DGS (RAC)	Vérification : • Niveau d'alerte national www.meteofrance.com • Gestes de prévention	Entreprise de communication (CCOM)
Conseiller Municipal délégué en charge de la communication (Responsable Communication – RCOM)	Rédaction communiqué : • Préparation communiqué de vigilance Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammès.com	Population
Responsable des bâtiments (REOP)	Mobilisation des agents en fonction des prévisions météorologiques à 24h	Agents des Services Techniques
DGS (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture

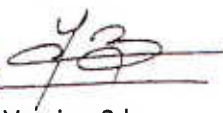
 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE TEMPÊTE Niveau 2	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Orange 		

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Déclenchement niveau 2 (orange) : Information préalable Préfecture	Cellule de crise
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Activation de la cellule de crise N2 en mode : « Vigilance » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) CM délégué en charge de la communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Responsable des bâtiments (DST – REOP) Entreprise de communication (CCOM)
1^{er} Adjoint (Directeur Opérationnel – DOP) Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel – REOP)	Dotation aux Agents des Services Techniques : - Tronçonneuses - Matériels de dégagement Affectation des tâches - Sonalerte	Services techniques DST ⇔ Agents des Services Techniques DGS ⇔ Agents des Services Administratifs Police municipale
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC)	Sollicitation des services de l'Etat : - Lits de camp - Couvertures - Micro-ondes - Conserves - Couverts et vaisselles	Préfecture Services techniques
Responsable des Bâtiments (DOP) (3,4 : hors période scolaire)	Préparation des centres d'hébergement d'urgence : 1. Maison des Loisirs et de la Culture 2. Salle à vocation sportive 3. Ecole Régionale du 1^{er} Degré 4. Salle de motricité de la maternelle	Services techniques
Maire (DOS) Directeur Général (RAC)	Vérification des prévisions météorologiques : www.meteofrance.com	Adjoint à la Communication (RCOM) Chargé de communication (CCOM)

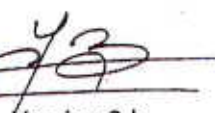
Responsable	Action	Personnes concernées
Conseiller Municipal délégué en charge de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux DGS DST SG sous-préfecture SDIS Commissariat de police de Moret- Loing-et-Orvanne

Compléments :

Sans objet

 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE TEMPÊTE Niveau 3	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Rouge ○○○●		

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Déclenchement par prévisions météorologiques niveau rouge	Cellule de crise
Maire (DOS)	Activation de la cellule de crise en mode N3 : « Opération » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1 ^{er} adjoint (DOP) C M délégué en charge de la communication (RCOM) Directeur Général (DGS – RAC) Responsable des bâtiments (DST – REOP) Entreprise de communication (CCOM)
Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel – REOP)	Intervention des Agents des Services Techniques : - Tronçonneuses - Matériels de dégagement - Fermeture des voies les plus exposées Affectation des tâches - Sonalerte	Services techniques DST ⇔ Agents des Services Techniques DGS ⇔ Agents des Services Administratifs Police municipale
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC) 1^{er} Adjoint (Directeur des Opérations – DOP)	Sollicitation des services de l'Etat : - Livraison du matériel sollicités Actions communales : - Activation des centres d'hébergement d'urgence	Préfecture / Armée Directeur Général Maire / Adjoint / Conseillers
Maire (DOS) Directeur Général (RAC)	Vérification des prévisions météorologiques : www.meteofrance.com	C M délégué en charge de la Communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)
Conseil Municipal délégué en charge de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS Caserne des pompiers de Champagne/Seine Commissariat de police de Moret-Loing-et-Orvanne

 Mairie de Saint-Mammès RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Fiche réflexe	Plan communal de sauvegarde Risque ALEA CLIMATIQUE TEMPÊTE Niveau 0	Délibération du Conseil Date :   Version 2.b
Niveau de déclenchement : Vert (Fin de l'évènement)		

Responsable	Action	Personnes concernées
Maire (Directeur des Opérations de Secours – DOS)	Retour au mode N1 de la cellule de crise et activation : « Veille » Lieu : Mairie – Bât. B (Poste de Commandement Communal - PCC)	Maire (DOS) 1er Adjoint (DOP) C M délégué en charge de la Communication (RCOM) Directeur Général (RAC) Responsable des bâtiments (REOP) Entreprise de communication (CCOM)
1^{er} Adjoint (Directeur Opérationnel – DOP) Responsable des bâtiments (Responsable Opérationnel – REOP)	Repliement, nettoyage : - Tronçonneuses - Echelles Réouverture : • Voirie éventuellement fermée Nettoyage : • Voirie • Atelier	Services techniques Police municipale Services Techniques
Maire (DOS) Directeur Général (Responsable des Actions Communales – RAC)	Vérification niveau d'alerte nationale : www.meteofrance.com	Conseiller Municipal délégué en charge de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)
Conseiller Municipal délégué en charge de la communication (RCOM) Entreprise de communication (CCOM)	Rédaction communiqué Mise à jour affichage panneau lumineux Mise à jour site internet : www.saint-mammes.com Affichage en mairie Information des riverains	Population
Directeur Général (RAC)	Information des Conseillers municipaux par courriel avec copie au Secrétaire général de la sous-préfecture	Conseillers municipaux SG sous-préfecture SDIS CIS de Champagne/Seine Commissariat de Moret-Loing-et-Orvanne